

**Délibération n°B22-4-1**

**Objet : Procès-verbal du Bureau du 7 octobre 2022**

Le Bureau,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Établissement Public Foncier Ile-de-France,

Vu le décret n°2015-525 du 12 mai 2015 portant dissolution au 31 décembre 2015 des établissements publics fonciers des Hauts-de-Seine, du Val-d'Oise et des Yvelines et modifiant le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Établissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu la délibération A15-2-9 du Conseil d'Administration du 8 octobre 2015, portant délégation de l'approbation des conventions et de leurs modifications au Bureau,

Vu le règlement intérieur institutionnel de l'EPF d'Ile-de-France et notamment son article 9,

Vu l'additif au règlement intérieur institutionnel,

Vu le procès-verbal annexé au présent rapport,

- Approuve le procès-verbal de la séance du Bureau du 7 octobre 2022.

Le Président de l'EPFIF  
Jean-Philippe DUGOIN-CLÉMENT



Le Préfet de la Région Ile-de-France  
Marc GUILLAUME



07 DEC. 2022

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, le cas échéant, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le **- 7 DEC. 2022**

Le Préfet de la région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris

à

Monsieur le Président du Conseil d'administration  
De l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France

*A l'attention de Isabelle MIEGEVILLE*

Objet : Délibérations numéros **B22-4-1 et B22-4-1bis à B22-4-18** du BUREAU du 30 novembre 2022.

PJ : 18 délibérations

Vous m'avez adressé, pour approbation, les délibérations de l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France, visées en objet, adoptées lors du Bureau du 30 novembre 2022.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, en retour, un exemplaire de chacun de ces documents que j'ai approuvés ce jour.

Le Préfet de la Région Ile-de-France

Marc GUILLAUME